

2021

2022

DOSSIER DE RENTREE



Le Sport
Scolaire de
l'École
Publique

FÉDÉRATION DORDOGNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

un avenir par l'éducation populaire

la ligue de l'enseignement Fédération des acteurs laïques de la Dordogne - Usep 24
BP 80010 - 82, av. G. Pompidou - 24001 Périgueux cedex
tél 05 53 02 44 17 **fax** 05 53 53 93 95
e-mail usep@laligue24.org **web** www.usep.laligue24.org

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis usépiens, chers collègues

Je souhaite tout d'abord à chacun une excellente année scolaire qui, nous l'espérons tous, verra reculer encore un peu plus cette pandémie qui met à mal le fonctionnement de nos écoles.

Au travers des propositions qui vous seront faites mais aussi au travers de vos souhaits, l'USEP 24 s'adaptera, comme elle le fait maintenant depuis deux ans, aux protocoles sanitaires nécessaires pour nous protéger les uns les autres. Un assouplissement a déjà permis de mettre deux classes par bus, facilitant ainsi la gestion financière des déplacements vers les lieux de rencontres.

L'USEP élargit également ses propositions de rencontres afin de composer avec les règles sanitaires qui limitent le nombre de rencontres dans les domaines les jeux collectifs ou des jeux d'opposition avec contacts. C'est ainsi que des rencontres de biathlon ont vu le jour l'année dernière et vont se multiplier cette année.

Pour qu'elle ait du sens, la rencontre sportive doit correspondre à l'aboutissement d'un cycle d'apprentissage durant les heures d'EPS. C'est pourquoi l'USEP sera partenaire de nombreuses formations mentionnées au plan départemental, formations auxquelles nous vous invitons à vous inscrire, notamment celle concernant le savoir rouler qui est devenu une priorité nationale.

Le BO n° 26 du 1^{er} juillet 2021 rappelle le rôle essentiel de l'activité sportive à l'école, qu'elle se situe dans le cadre des 3 heures d'EPS ou dans celui des 30 minutes d'activité physique quotidienne. Le nécessaire accent mis sur les fondamentaux ne doit pas se faire aux dépens des enseignements mis au service de la santé des élèves.

Rappelons enfin que l'USEP est le partenaire incontournable dans l'organisation des rencontres sportives. Au travers du poste de Gaël Lassalvetat, notre délégué départemental, ou des 4 postes avec mission USEP, votre comité couvre le département et tient à mettre en avant, en partenariat, son savoir-faire dans ce domaine.

Excellente année sportive à tous !!

Le Président de l'USEP 24
Francis ALIX

Qui sommes-nous ?

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de la Dordogne est une fédération sportive scolaire d'enfants.

L'USEP est le mouvement sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement, d'éducation populaire, association complémentaire de l'Ecole Publique :

- Conventionnée par le Ministère de l'Education Nationale et agréée par le Ministère de la Santé et des Sports.
- Interface entre le monde scolaire et le monde sportif, partenaire d'un grand nombre de fédérations sportives.
- Avec des objectifs éducatifs, associatifs, pédagogiques et sportifs.
- Avec un souci de reconnaissance de la primauté de l'éducation du citoyen sur la recherche des performances.

Le sport est envisagé comme moyen de valorisation, d'épanouissement et d'éducation de l'individu.

L'USEP en Dordogne, quelques chiffres :

Ce sont 3600 élèves licenciés dans des écoles publiques périgourdines, encadrés par plus de 200 adultes, qui ont l'opportunité de participer à des rencontres sportives, à des journées de sport en plein air et à des évènements sportifs inoubliables.

Où sommes-nous?

Dans les locaux de la Ligue de l'Enseignement.

Adresse postale :

USEP 24 82, avenue Georges Pompidou BP 80010 24001 PERIGUEUX cedex

Qui joindre et comment ?

LES POSTES MISSION USEP

Margaux CHABRILLANGEAS Décharge usep le vendredi	Secteur Nord Dordogne	Ecole de Brantôme	06 81 90 71 82	margaux.chabrillangeas@ac-bordeaux.fr
Benjamin EXPERT Décharge usep le mardi	Secteur Bergerac	Ecole A Boissière Périgueux	05 53 53 12 46	benjamin.expert@ac-bordeaux.fr useplecepe@laposte.net
Sébastien PICHON Décharge usep le vendredi	Secteur Ouest Dordogne	Ecole de ST Médard de Mussidan	05 53 82 08 19	sebastien.pichon@ac-bordeaux.fr
Aurélien KREBS	Secteur Sarlat Est Dordogne		06 03 66 54 30	aurelien.krebs-drouot@ac-bordeaux.fr

DELEGUE DEPARTEMENTAL

Délégué Départemental
Gaël Lassalvetat
Usep 24

Tél : 05 53 02 44 17 (ligne directe)/06 75 21 43 59 (portable)

Courriel : usep@laligue24.org

La communication USEP 24 durant l'année : <http://www.usep.laligue24.org/>
et sur Twitter [Usep 24](#)

Pourquoi affilier sa classe ?

- Pour donner une finalité aux apprentissages : la rencontre sportive
- Pour pratiquer des activités sportives
- Pour découvrir des pratiques sportives innovantes
- Pour participer à des formations
- Pour bénéficier d'une aide pédagogique lors de la mise en œuvre de projets
- Pour pouvoir emprunter du matériel sportif
- Pour avoir accès à des productions pédagogiques
- Pour bénéficier d'une aide à l'organisation de manifestations
- Pour bénéficier d'une assurance pour les personnes licenciées en temps scolaire ou hors temps scolaire. Si 100% des élèves de l'établissement sont licenciés USEP l'assurance établissement est gratuite
- Pour s'intégrer dans un réseau avec d'autres associations (au plan départemental, régional et national)
- Pour initier les enfants au monde associatif et leur donner un rôle dans la vie associative de leur école.

Comment affilier sa classe ?

Votre école/association était affiliée en 2020-2021

Renvoyez votre dossier de ré-affiliation à la délégation départementale.

a) Par Webaffiligue

Après la validation de l'affiliation, vous pourrez accéder à la liste de vos adhérents enregistrés sur les saisons précédentes.

- Renouvelez les adhérents enfants et adultes, pour la saison 2021-2022, par un simple CLIC.
- Inscrivez-les nouveaux adhérents enfants et adultes, pour la saison 2021-2022, directement sur votre espace Webaffiligue (aucun document papier à nous envoyer).

Votre association n'était pas affiliée en 2021-2022

2 solutions possibles :

1. **Créer une association USEP d'école**, avec l'aide des collègues en poste à mission USEP, du guide de l'association USEP (disponible à la délégation et auprès de vos CPC EPS) dans lequel tout est expliqué et déjà prêt (statuts, lettres types, finances, fiches pratiques,...). N'hésitez pas à joindre votre référent USEP, il se déplacera pour vous aider dans vos démarches.

(Une association USEP peut servir de support à une gestion légale de fonds au sein de l'école).

Le coût dans ce 1^{er} cas:

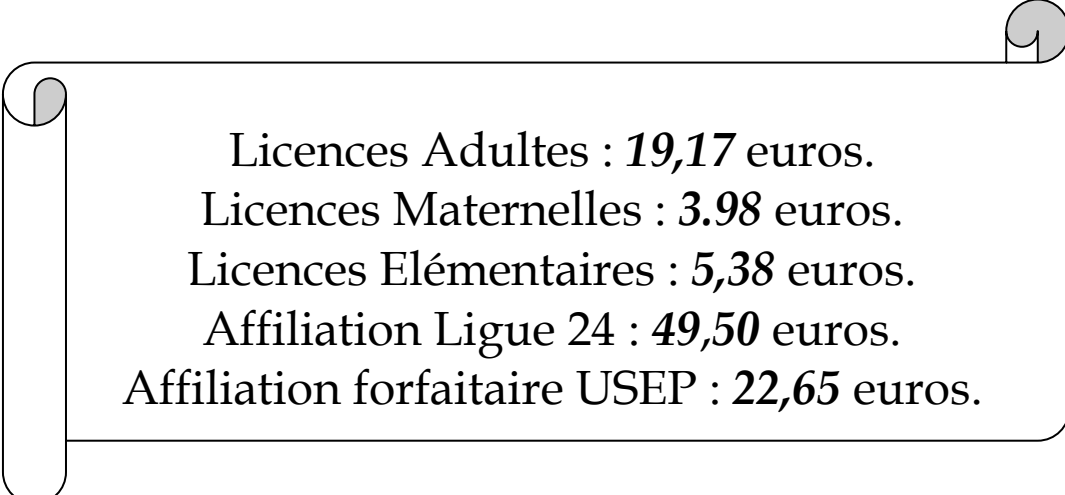
- affiliation à la fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement : 49,50 €
- affiliation au comité départemental USEP et à la revue bimestrielle « ENJEU » en ligne: 22,55 €
- les licences enfants et les licences adultes (voir page suivante).

2. **Devenir section d'une amicale ou d'un foyer laïque déjà existant dans votre commune.** Il s'agit donc tout d'abord de se renseigner sur la présence ou pas dans sa commune d'une association toujours en activité et affiliée à la Ligue de l'Enseignement (ex-FOL). S'il en existe une, demander à son/sa Président(e) s'il accepte la création d'une section USEP dans son association. Cela se fait par le simple ajout d'un article aux statuts de l'association déjà existante (un exemple d'article à ajouter est disponible à la délégation). Cette association devient alors porteuse de la section USEP de votre école.

3. **Adhérer à une association USEP de secteur** qui pourra servir de support pour la prise de vos licences. Renseignez-vous auprès de votre référent USEP de secteur.

Ensuite il faudra fournir la liste (excel) des adultes et enfants à licencier avec nom/prénom/date naissance/sexe (l'extraction sous format excel via onde est compatible)

TARIFS 2021 – 2022



Licences Adultes : **19,17** euros.
Licences Maternelles : **3.98** euros.
Licences Élémentaires : **5,38** euros.
Affiliation Ligue 24 : **49,50** euros.
Affiliation forfaitaire USEP : **22,65** euros.

Pourquoi une licence ?

- Elle marque l'appartenance à l'association de l'école.
- Elle concrétise une adhésion individuelle.
- Elle confère à son titulaire les garanties de l'assurance liée à l'adhésion à la Ligue de l'Enseignement.
- Elle lui donne le droit de participer aux rencontres et à la vie de l'association.

Sans la licence, vous ne pouvez participer aux rencontres départementales.

Par contre vous pouvez être invité lors d'une rencontre de secteur organisée par une association USEPienne, mais les élèves ne seront pas couverts par l'USEP pendant le hors-temps scolaire.

Rencontres de secteur tous niveaux :

Rugby, ultimate, athlétisme, escrime, kinball, jeux collectifs maternelle, basket, course d'orientation, danse, APPN, tchoukball, rando, football....

Principe de la rencontre de secteur :

Une classe (ou une association) usépienne organise une rencontre sportive dite « de secteur » avec l'aide du collègue « référent USEP de secteur ».

Vous allez donc pouvoir inviter des écoles autour de chez vous usépiennes ou non.

Ce que l'USEP 24 met à votre disposition :

- Une personne ressource (référent USEP de secteur)
- Un document vous expliquant point par point comment vous pouvez organiser une rencontre sportive avec vos élèves : ce qu'il faut faire avant, pendant et après
- Un cycle d'apprentissage sur l'APSA support
- Le descriptif de la rencontre type
- Du matériel si besoin.

Où trouver ces documents ?

Ces documents sont uniquement réservés aux USEPiens. Vous pouvez les demander au délégué USEP.

A la fin de la rencontre, il faudra faire un bref résumé de la journée au délégué : nombre d'enfants, d'adultes, les classes présentes, la durée, l'activité et le bilan. Ce travail pourra être fait par un ou plusieurs élèves ayant participé à la rencontre.



PROGRAMMATIONS 2020/2021



Les programmations de secteur sont consultables en ligne sur le site <https://www.usep.laligue24.org/>

Matériel pouvant être emprunté

Les kits :

- Base Ball
- Cirque
- Course d'orientation
- Cross québécoise
- Escrime
- Golf
- Hockey sur gazon
- Kinball
- Lancer
- Malette maternelle
- Orientation maternelle
- Pelote basque
- Sarbacane
- Shuttle ball
- Speed ball
- Ultimate

Petit matériel :

- Anneaux
- Balises
- Casques de vélo
- Cerceaux
- Chronomètre
- Coupelles
- Décamètre
- Disques
- Documents pédagogiques divers (Livres, mallettes, CD...)
- Flags
- Maillots
- Petits et grands plots
- Poids
- Sifflets
- Témoin de rela

Les ballons/balles :

- Balles de jonglage
- Balles dures
- Balles mousses
- Basket
- Filet ballons maternelle
- Football
- Handball
- Petits ballons divers
- Rugby
- Volley ball

Gros matériel :

- Haies
- Jeux en bois
- Panier de basket
- Petits pédalos
- Tapis
- Parachute
- Bouclier de rugby
- Sac de plaquage

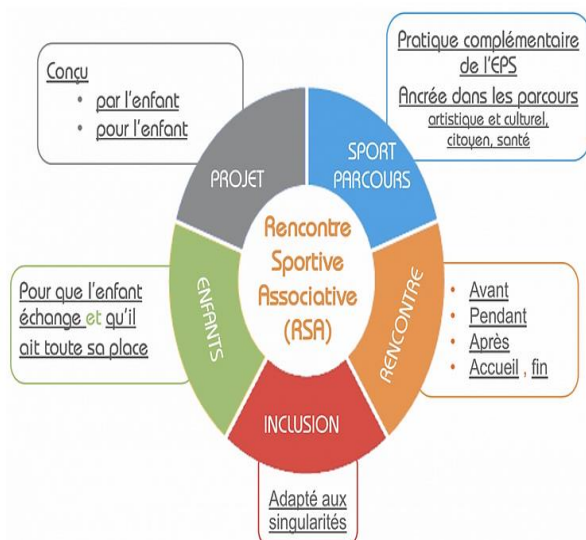
Demande de réservation possible sur le site :
www.ufolep.laligue24.org/location

La Rencontre Sportive Associative (RSA)

Chaque association peut organiser des rencontres USEP, vos élèves peuvent y contribuer de nombreuses manières.

« La rencontre sportive-associative est un projet conçu par l'enfant et pour l'enfant, au sein de l'association Usep d'école, pour au moins deux classes, autour d'une pratique sportive complémentaire de l'EPS, avec des adultes qui auront créé les conditions pour que l'enfant aie toute sa place et pour qu'au moins un parcours de l'enfant soit servi : parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé. La rencontre sportive-associative comporte obligatoirement trois temps : avant, pendant, après. Elle est inclusive, c'est-à-dire accessible à tous, en s'adaptant aux singularités de chacun. Elle est conviviale : elle comporte un accueil et une fin formalisée. Elle génère de l'expression et de l'échange. »

L'Usep utilise le terme de rencontre « sportive-associative » pour souligner sa double dimension. Les enfants n'y sont pas de simples pratiquants. Dès la maternelle, ils investissent d'autres rôles sociaux : arbitre, juge, « maître du temps », responsable de la table de marque... Ils participent aussi à l'installation et au rangement du matériel, à l'encadrement des ateliers sportifs ou à la distribution des goûters. Cette mise en responsabilité se fait sous l'œil bienveillant des adultes, enseignants ou parents d'élèves, prêts à seconder le jeune organisateur. En outre, des « grands » de cours moyen peuvent organiser avec leur enseignant une rencontre pour des « petits » de maternelle ou de CP



L'Usep conçoit également la rencontre sportive comme un support de débat et de réflexion : sur la mixité filles-garçons, le handicap, la nutrition et la santé, les valeurs du sport et de l'olympisme, etc. Ceci à partir de questions qui font sens pour les enfants : « Y a-t-il de la triche dans le sport ? » ; « L'arbitre peut-il se tromper ? », etc.

Plus d'informations :

<https://usep.org/index.php/2017/11/16/rencontres-sportives-associatives>

La Ligue de l'Enseignement, c'est aussi :

- **Le secteur vie associative** : accompagnement et formation des acteurs associatifs et développement de la vie associative dans le département.
- **L'UFOLEP** : fédération multisport affinitaire et ses activités périscolaires (école multisport).
- **Le secteur culturel** : festivals divers comme « Ombre et lumière », « La vallée », et diffusions délocalisées jeune public.
- **Le secteur citoyenneté** : développement d'actions citoyennes dans les écoles.
- **Le secteur séjours éducatifs et vacances** : les classes découvertes et des séjours de vacances pour tous.
- **L'association « Lire et Faire Lire »** ; moment de rencontre entre les générations : des bénévoles de plus de 50 ans viennent lire à des petits groupes d'enfants.
- **Des actions ponctuelles** : les cartes de la fraternité, expositions (laïcité, lutte contre le racisme)...

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires au 05.53.02.44.00.

